

## Bulletin Mise à jour OEE (2012)

### Voici quelques-unes des mises à niveau qui seront apportées aux Outils électroniques d'expédition en octobre 2012 :

- Nouveau format de prévisualisation des manifestes et des Déclarations de dépôt**  
Auparavant, dans la version 2.0 des OEE et dans l'application Cibleur précis, la mise en page et le format de la version de prévisualisation des DD et des manifestes étaient presque identiques aux versions finales. Afin d'éviter toute confusion entre la prévisualisation et les versions finales, l'aspect et la convivialité du format de prévisualisation ont été améliorés.

### Voici quelques-unes des mises à niveau qui seront apportées aux Outils électroniques d'expédition au mois de septembre 2012 :

- Espace dans le code postal désormais permise dans la version 2.0 des OEE**  
Auparavant, dans la version 2.0 des OEE, il était impossible d'inclure une espace dans un code postal. Vous pouvez maintenant saisir un code postal avec ou sans espace.  
**Exemple :** K1A0B1 ou K1A 0B1
- Pajout d'un bouton d'impression à la page de tarification dans la version 2.0 des OEE**  
Lorsque vous sélectionnez l'option de tarification pour une proposition de prix de comparaison ou une proposition de prix individuelle, vous avez dorénavant l'option d'imprimer les résultats.
- Ajout dans la version 2.0 des OEE d'une option permettant de choisir par défaut de ne pas imprimer la copie du client de votre manifeste ou de votre Déclaration de dépôt**  
Dans la version 2.0 des OEE, vous pouvez maintenant configurer vos préférences et options par défaut de manière à ne pas imprimer la copie du client de votre manifeste ou de votre Déclaration de dépôt. Cela permet de réduire de trois à deux le nombre d'exemplaires imprimés.
- Il n'est plus nécessaire d'indiquer le poids sur les étiquettes pour les retours prévus**  
Vous n'avez plus à inclure le poids du colis sur les étiquettes du Service de retour prévu que vous créez dans la version 2.0 des OEE. Cependant, il faut toujours indiquer le poids sur les étiquettes du Service de retour autorisé.
- Création d'étiquettes du service Courrier recommandé dans la version 2.0 des OEE**  
Vous pouvez maintenant créer des étiquettes d'expédition pour le service Courrier recommandé du régime intérieur dans la version 2.0 des OEE. Ces étiquettes assorties d'un code à barres vous permettront d'accéder aux options de suivi avancées, d'effectuer un suivi grâce au numéro de référence du client et de recevoir des avis électroniques.

### Les mises à jour apportées aux outils d'expédition en juin 2012 comprennent les éléments suivants :

- Clarification relative à l'affichage de la Déclaration de dépôt**  
Pour les clients qui n'ont pas à payer une prime pour la livraison aux itinéraires hautement sollicités, il sera maintenant clairement indiqué sur les déclarations de dépôt que des frais de zéro s'appliquent à ces itinéraires. Avant, il n'y avait rien d'indiqué dans cette section.

- **Mise en œuvre de messages de rappel concernant la procédure de fin de journée**  
Les OEE 2.0 afficheront des messages rappelant aux clients du service de colis qu'ils doivent effectuer la procédure de fin de journée dans les cas suivants :
  - Vous avez imprimé des étiquettes, mais n'avez pas effectué la procédure de fin de journée pour créer un manifeste.
  - Vous avez imprimé des étiquettes et déposé des envois sans effectuer la procédure de fin de journée.
- **Services Web pour les plates-formes de cybercommerce et leurs commerçants**  
Le Programme pour développeurs de Postes Canada comprend maintenant des services Web qui permettent aux plates-formes de cybercommerce d'inscrire leurs clients commerçants auprès de Postes Canada. Les plates-formes de cybercommerce approuvées peuvent intégrer les services Web, les offrir à leurs clients et demander à Postes Canada de facturer les coûts d'expédition directement aux commerçants. [Apprenez-en davantage](#).

## Les mises à jour apportées aux outils d'expédition en avril 2012 comprennent les éléments suivants :

- **Ajout de la fonction de tri pour certains champs dans les OEE 2.0**  
Vous pouvez maintenant trier les champs suivants dans la version 2.0 des OEE :
  - Grille d'examen du plan de dépôt Médiaposte sans adresse : référence 1, référence 2, centre de coûts, nom de l'installation de livraison, date de dépôt
  - Historique d'expédition : dossier, réf. no 2, date et heure de transmission
  - Procédure de fin de journée : numéro de référence du client
  - Grille d'envois : contrat
  - Historique de dépôt : contrat, dossier, date et heure de transmission
  - Grille d'examen du plan de dépôt Médiaposte sans adresse : titre, poids
- **Option Preuve d'identité ajoutée au fichier d'importation**  
Vous avez maintenant l'option d'utiliser les formats 3, 5 et 6 du fichier d'importation pour sélectionner l'option Preuve d'identité pour les clients du service de colis.
- **Mise en place de la tarification des itinéraires hautement sollicités pour les envois Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup> (OEE 2.0 et version en ligne des OEE)**  
Une prime par article destiné à des itinéraires hautement sollicités a été mise en place le 23 avril 2012, afin que notre capacité opérationnelle corresponde mieux aux volumes. [Apprenez-en davantage à propos des itinéraires hautement sollicités](#).
- **Livrer au bureau de poste (OEE 2.0)**  
Les clients ont maintenant la possibilité de faire livrer leurs colis à un bureau de poste précis.
- **Renommer le service Priorité<sup>MC</sup> Demain matin à service Priorité<sup>MC</sup> (OEE 2.0, version en ligne des OEE)**  
Le service Priorité<sup>MC</sup> Demain matin a été renommé Priorité à compter du 23 avril 2012. Veuillez noter que dans les OEE 2.0, il s'agit d'un changement du service Messageries prioritaires à Priorité.

## Les mises à jour apportées aux outils d'expédition en mars 2012 comprennent les éléments suivants :

- **Le projet pilote sur le service de clavardage prendra fin le 10 mars (OEE 2.0)**  
Merci d'avoir participé à notre programme pilote de service de clavardage. La fonction de clavardage ne sera plus disponible dans les OEE 2.0 à compter du 10 mars.
- **Retrait de l'option Aliments-poste (OEE 2.0)**  
L'option Aliments-poste ne sera plus offerte en tant que type de service dans les OEE 2.0 à compter du 10 mars. [Apprenez-en davantage sur la fin du programme Aliments-poste](#).

## **Les mises à jour apportées aux outils d'expédition en janvier 2012 comprennent les éléments suivants :**

- **Augmentation de la limite de caractères pour deux champs relatifs aux colis (OEE 2.0 seulement)**  
Au moment de préparer des commandes de colis, vous pouvez maintenant entrer jusqu'à 35 caractères dans les champs **ID de la commande** et **Référence 2**. Cela s'applique également au moment de l'importation et de l'exportation de fichiers.
- **Suppression des sacs comme type de conteneur valide pour les envois Poste-publications<sup>MC</sup> et Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup> (OEE 2.0 et version en ligne des OEE)**  
À compter du 16 janvier 2012, les sacs ne seront plus un type de conteneur valide. Si vous sélectionnez l'option des sacs pour une commande *Poste-publications* ou *Médiaposte avec adresse* avant le 16 janvier, mais que le dépôt a lieu après cette date, vous recevrez un message d'erreur et vous ne pourrez pas continuer. Après le 16 janvier, les sacs se seront plus affichés parmi les options de conteneur.
- **Changement apporté aux pays (OEE 2.0 et version en ligne des OEE)**  
Trois nouveaux pays ont été ajoutés :
  - Sint Maarten (SX)
  - Curaçao (CW)
  - Caraïbes néerlandaises (BQ)Netherlands Antilles (AN) has been removed.
- **Mise en place d'itinéraires hautement sollicités pour les envois Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup> (OEE 2.0 et version en ligne des OEE)**  
Lorsque vous précisez la couverture de livraison pour vos envois *Médiaposte sans adresse* dans nos outils d'expédition, vous pouvez maintenant sélectionner des itinéraires en fonction de l'importance de la demande. Vous disposez des options suivantes :
  - Sélectionner tous les itinéraires (par défaut)
  - Exclure les itinéraires hautement sollicités
  - Sélectionner seulement les itinéraires hautement sollicitésReportez-vous à la fonction d'aide dans l'outil d'expédition pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de cette fonction. Apprenez-en davantage à propos des **itinéraires hautement sollicités**.
- **Réduction saisonnière de 10 % sur l'affranchissement des envois Médiaposte sans adresse**  
À compter du 16 janvier 2012, une réduction saisonnière de 10 % sur l'affranchissement s'appliquera aux envois *Médiaposte sans adresse* déposés en janvier, février, juin, juillet, août et décembre, lorsque les volumes d'articles *Médiaposte sans adresse* sont les plus faibles. [Apprenez-en davantage](#).